

## COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

---

*Le Roman de Peredur*, texte gallois traduit en breton par J. LE ROUX, professeur à l'Université de Rennes, avec une traduction française d'après J. Loth. — Rennes, Plihon et Hommay, 1923, in-8° de 162 p. — Prix : 7 fr. 50.

On sait la différence qui existe entre les parlers populaires, variant plus ou moins d'une commune à l'autre, et une langue littéraire, se superposant à tous ces parlers, souvent d'ailleurs issue plus particulièrement de l'un d'eux : le français actuel, à côté des divers parlers populaires comme le picard, le normand, etc., nous en offre un exemple; le grec, le latin, l'allemand, l'anglais nous offriraient des exemples analogues. En breton, le même besoin d'une langue littéraire commune s'est fait depuis longtemps sentir, à cause de la multiplicité des parlers, et le dialecte de Léon a joué et joue encore, dans une certaine mesure, ce rôle. A vrai dire, il y a bien des restrictions à cet emploi : un dialecte important, celui de Vannes, a conservé son orthographe et sa langue littéraire spéciale; l'absence d'une forte tradition, soutenue par l'école, et aussi la crainte de n'être pas assez bien compris, font que les écrivains des pays de Tréguier et de Cornouaille adoptent le plus souvent des formes de leurs dialectes. Ce partage d'un domaine linguistique assez étendu entre deux ou plusieurs langues littéraires est à n'en pas douter néfaste. Il ne devrait y avoir en Bretagne qu'un breton écrit. Mais il n'est pas facile de rendre une telle langue accessible aux Bretons des divers dialectes, et de la leur faire accepter, tout en faisant œuvre scientifique.

Ce préambule était nécessaire pour montrer toute la difficulté du problème qu'a tenté de résoudre le savant professeur de la Faculté des Sciences de Rennes, M. Jean Le Roux. Très attaché à sa langue maternelle, il a étudié non seulement les dialectes bretons modernes, mais encore le moyen-breton et le gallois. Il a cru trouver la solution du problème dans les deux « idées directrices » qu'il formule ainsi : « 1° représentation

synthétique pour tous les éléments qui en sont susceptibles; 2<sup>o</sup> criterium de la correction fondée sur l'histoire et la tradition ». Ces idées sont appliquées dans la traduction bretonne qu'il nous donne du roman gallois de *Peredur*.

Il serait trop long d'exposer ici en détail le système orthographique de M. J. Le Roux : un ou deux exemples suffiront pour le faire comprendre. Prenons deux groupes de mots comme : 1) L. <sup>(1)</sup> *beuzi*, noyer, *bleiz*, loup, *ruz*, rouge; 2) L. *kaz*, chat, *brezonek*, breton, *laez*, lait. Pour le groupe 1) nous constatons en T. C. V. la chute de *z* : *beui*, *blei*, *ru*; pour le groupe 2) le maintien de *z* en T. C., mais *h* en V. : *kah*, *brehonek*, *leh*. En outre, les mots du premier ont *dd* (= *th* doux anglais) en gallois : *boddi*, *blaidd*, *rhudd*; ceux du second *th* (= *th* dur) : *cath*, *brythoneg*, *llaeth*. L'orthographe actuelle ne donne aucune idée ni de ces correspondances phonétiques, ni des diverses prononciations dialectales. Par contre, si avec M. J. Le Roux on écrit d'une part *beuzi*, *bleiz*, *ruz*, de l'autre *kazz*, *brezonek*, *laezz*, on saura tout de suite que *z* du premier groupe, prononcé en L., tombe en T. C. V. et a comme correspondant gallois *dd*, et que *zz* du second groupe se prononce *s* ou *z* en L. T. C., *h* en V et *th* en gallois. De même l'auteur propose de noter la nasalisation par *m* ou *n*, suivant les cas : *henam*, aîné, par exemple, représenterait le vieux breton *henam*, le moyen breton *henaff*, le gallois *henaf*, le L. *hena*, le T. C. *henan*, etc.

Il est bien certain que toute orthographe peut être purement conventionnelle; la lettre n'est qu'un signe qui peut avoir suivant les dialectes des valeurs différentes. Il suffira, par exemple, d'enseigner aux enfants de L. que *z* se prononce, à ceux de T. C. V. que cette lettre est muette, à ceux de L. T. C. que *zz* se prononce *s* ou *z*, à ceux de V. qu'elle se prononce *h* etc. Toute réforme est possible si elle est introduite et maintenue par l'école : mais c'est là justement ce qui rend difficile l'adoption du système à la fois simple et savant de M. J. Le Roux : le breton n'est pas encore enseigné aux petits Bretons : ils peuvent bien arriver à lire les livres tels qu'ils sont imprimés aujourd'hui : peut-on songer à les dérouter par des innovations orthographiques importantes, si justifiées qu'elles

(1) Dans ce qui suit les lettres L. T. C. V. désignent respectivement les dialectes de Léon, Tréguier, Cornouaille, Vannes.

soient ? On ne pourrait, semble-t-il, tirer parti du système ingénieux de M. J. Le Roux que si l'on donnait enfin au breton dans les écoles la place qui lui est due.

Le livre de M. J. Le Roux présente un autre intérêt. Il nous donne, avec une traduction française d'après M. Loth, le texte gallois du XIII<sup>e</sup> siècle du roman de *Peredur* avec la traduction bretonne. Les Bretons peuvent donc très facilement confronter avec leur langue la langue « sœur », ou si l'on veut « cousine » des Gallois. Ce récit de *Peredur* (le *Perceval* de Chrétien de Troyes, le *Parsifal* de Wagner) est certes bien intéressant : j'aurais cependant préféré un récit ayant moins subi l'influence française, comme l'un de ceux du *Mabinogi*, ou celui de *Kulhwch et Olwen*, si curieux, et de mœurs et d'inspiration plus celtiques.

M. J. Le Roux s'est attaché dans sa traduction « à mettre en évidence les affinités et les correspondances régulières qui existent entre le breton et le gallois ». Il s'est « efforcé de rendre chaque terme gallois par son correspondant phonétique breton, quand ce correspondant existe... en breton moderne, ou en moyen-breton, et qu'il peut être employé dans le même sens <sup>(2)</sup> ». La tentative est intéressante au point de vue du vocabulaire et il y a beaucoup à prendre dans les notes excellentes qui accompagnent la traduction. Mais ce principe me séduit moins en ce qui concerne la syntaxe. Contrairement à l'opinion commune, la syntaxe beaucoup plus que le vocabulaire, caractérise une langue, et les syntaxes du gallois et du breton diffèrent souvent. L'effort du traducteur pour calquer la phrase bretonne sur la phrase galloise voile trop souvent, à mon gré, ces différences, elles-mêmes intéressantes.

Mais ces quelques remarques sont sans grande importance, et le travail de M. J. Le Roux fait grand honneur au Breton et au savant; il mérite d'être lu avec grand soin par tous ses compatriotes que leur langue ne laisse pas indifférents, et il faut espérer qu'un jour l'enseignement du breton pourra en tirer profit.

P. LE ROUX.

(2) *Introduction*, p. 6.